

RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE HTA/BT POUR ELECTRICIENS : BR-BC-B0(V)-B1(V)-B2(V)-B2(V) Essai - H0(V)-H1(V)-H2(V)-HC

Objectifs

- Maintenir l'habilitation électrique BT et HTA (BR, BC, B0(V), B1(V), B2(V), B2(V) Essai, H0(V), H1(V), H2(V), HC), conformément à la norme NF C18-510 qui recommande un recyclage tous les 3 ans.
- Actualiser l'application des prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors des travaux sur les ouvrages électriques BT et HTA hors tension, dans les domaines et situations propres à l'entreprise du stagiaire.
- Corriger les écarts de pratique constatés sur le terrain.

Public Visé

Électriciens qualifiés déjà habilités, chargés d'assurer des travaux, des consignations, des vérifications ou des essais sur des ouvrages et équipements électriques BT et HTA.

Durée

17.50 Heures

2.5 Jours

Pré Requis

- Être titulaire d'une habilitation électrique BT et HTA ou avoir suivi la formation initiale correspondante.
- Avoir 18 ans
- Être reconnu apte par la Médecine du Travail
- Posséder ses propres EPI.

Parcours pédagogique

Le parcours reprend le contenu de la formation initiale en mode révision : nous nous appuyons sur l'expérience des stagiaires et nous ciblons les écarts de pratique. Seuls les modules correspondant aux symboles visés sont traités.

0 – ACCUEIL ET RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Échanges sur les situations rencontrées depuis la dernière habilitation : incidents, presque-accidents, difficultés d'application.
- Évaluation rapide des acquis.

1 – RÉVISION DU TRONC COMMUN (TC2)

- Évolutions de la norme NF C18-510 depuis la dernière habilitation.
- Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.
- Domaines de tension et zones d'environnement.
- Principe de l'habilitation, symboles, rôles de chacun.
- Principes généraux de prévention lors d'une opération électrique.
- Mise en sécurité d'un circuit : consignation, mise hors tension, mise hors de portée, vérification d'absence de tension (VAT).
- Équipements de protection collective et individuelle, limites d'utilisation.
- Risques liés aux matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

2 – MODULES SPÉCIFIQUES SELON LES SYMBOLES VISÉS

- B0(V), H0(V) : travaux d'ordre non électrique, limites de l'habilitation chiffre « 0 », travail au voisinage.
- Essai : rôle du chargé d'exploitation électrique, prescriptions d'exécution des essais, essais particuliers (source autonome, défaut de câble, plates-formes d'essais), documents applicables, consignation, régime de réquisition si nécessaire.
- Consignation (BC, HC) : informations à échanger avec le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux, opérations de consignation et documents associés, régime de réquisition si nécessaire.
- Mesurage et vérification : rôle du chargé d'exploitation électrique, risques spécifiques, documents applicables, mesures de prévention.
- BR : interventions BT générales et élémentaires, échanges avec le chargé d'exploitation électrique, documents applicables.
- Travaux hors tension (1, 2, 1V, 2V, 2V Essai) : travaux avec ou sans environnement électrique, rôle du chargé de consignation, attestation de consignation, avis de fin de travail, prescriptions d'exécution, instructions de sécurité spécifiques aux essais.



3 – RÉVISION DU MODULE TECHNIQUE HTA

- Structure et fonctionnement des ouvrages et installations HTA (ligne et poste), types de postes.
- Fonctions des matériels des postes : commande, séparation, protection.
- Induction, couplage capacitif et risques associés ; mise en équipotentialité.
- Verrouillages et inter-verrouillages : principes et manœuvre d'un appareillage équipé.
- Équipements de protection collective et EPI spécifiques HTA : identification, vérification, utilisation.

4 – TRAVAUX PRATIQUES

- Mises en situation BT et HTA correspondant aux symboles visés, dans des situations proches de celles de l'entreprise du stagiaire : consignation, VAT, mise à la terre et en court-circuit, manœuvres.
- Analyse des risques et application des prescriptions sur poste de travail.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours, Remise du cours dispensé sur support papier
- Remise d'un extrait de la norme NF C 18-510
- Travaux pratiques conformément à la réglementation
- Encadrement par un formateur ayant plusieurs années d'expérience en entreprise

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Evaluation pratique conformément à la réglementation
- Clôture de stage, fiche de satisfaction du stagiaire
- Avis après formation pour aider l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation, Attestation de stage

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation) : contacter le référent handicap, M. Olivier PRAT, au 06 84 24 05 76 ou à olivier.prat@ecirtp.fr.

Effectif

De 5 à 10 Personnes